



Lille, le 30 mai 2026

La section académique du Snes-FSU 59/62

À

Madame la Rectrice de l'Académie de Lille

**Objet : organisation de la session 2026 du BGT (épreuve orale de français, philosophie)**

Madame la Rectrice,

Nous avons découvert avec surprise qu'une modification avait été apportée dans l'organisation des EAF. Cette modification n'a pas été annoncée dans les différents comités de suivi des examens. Elle concerne la date des commissions d'entente d'oral et la distribution des récapitulatifs aux examinateurs et examinatrices. En effet, alors que jusque là, ils et elles avaient 11 jours pour préparer les oraux et étudier les récapitulatifs, cette année, ce temps a été réduit à 7 jours. Ce court délai ne permettra pas de préparer les examens dans de bonnes conditions et risque d'affecter la qualité du travail d'évaluation. Pour rappel, ce travail nécessite de s'approprier en moyenne une vingtaine d'œuvres n'appartenant pas au programme imposé et sur lesquelles il s'agit d'évaluer les candidat.es sur 8 points.

Nous vous demandons instamment d'avancer les commissions d'entente au tout début de la semaine du 8 juin.

Par ailleurs, il apparaît cette année que des collègues de philosophie sont convoqué.es pour des surveillances dans leurs établissements. Compte tenu de la très importante charge de correction de copies qui leur incombe, il était d'usage qu'ils et elles ne soient jamais convoqué.es pour les surveillances. Leur charge de correction étant la même, nous vous demandons de rappeler aux chef.fes d'établissement de ne pas solliciter ces enseignants et enseignantes déjà particulièrement engagé.es dans les missions de corrections.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Mme la Rectrice, l'expression de notre attachement au service public d'Éducation Nationale.

Pour le SNES-FSU de l'académie de Lille,

Jean-François Carémel